

Que fait



des auteurs  
et illustrateurs  
jeunesse ?

## Nos publications

**L'abécédaire** des auteurs  
et illustrateurs jeunesse  
(en partenariat avec l'ADAGP)

**La trousse de secours** juridique  
pour auteurs et illustrateurs jeunesse  
en détresse  
(en partenariat avec la SAIF)

**Le contrat dont vous êtes le héros**  
Comment négocier (seul dans la forêt)  
avec un ~~dragon~~ éditeur  
(en partenariat avec l'ADAGP)

**Le contrat d'édition al dente**  
ou 16 recettes pour bien accommoder  
les négociations avec votre éditeur  
(en partenariat avec l'ADAGP)

Ces publications sont disponibles  
auprès de la Charte.  
Elles sont téléchargeables sur notre site.

Illustration : Candice Hayat  
Graphisme : Anne Bullat-Piscaglia / voiture 14



La Charte bénéficie du soutien financier du ministère de la Culture.

## Sommaire

La Charte, **c'est qui ?**

**page 3**

À la Charte, **on fait quoi ?**

**page 5**

Auteurs, illustrateurs,  
traducteurs : **pourquoi  
nous rejoindre ?**

**page 9**

Bibliothécaires,  
enseignants, libraires...  
**comment inviter  
un auteur ?**

**page 11**



## La Charte, c'est qui ?

La Charte, ce sont plus de **1 200 auteurs**, illustrateurs, traducteurs de livres pour la jeunesse, en France et dans plusieurs pays francophones. L'idée de ce collectif est **née en 1975**, sous l'impulsion d'une poignée d'auteurs ayant décidé de s'unir pour se faire entendre des éditeurs et des organisateurs de manifestations littéraires. La Charte des auteurs et illustrateurs jeunesse puise ses racines dans ce premier mouvement, avant de devenir officiellement **une association en 1984**.

La Charte a reçu l'agrément du ministère de la Jeunesse et des Sports. Ses actions sont notamment subventionnées par le ministère de la Culture, la Sofia et la Copie privée, la Mairie de Paris, la SAIF et l'ADAGP.

*« La Charte avec un “c” comme collectif », une question de survie dans nos métiers solitaires. »*

Cécile Roumigière, auteur

# À La Charte, on fait quoi ?

## Nous défendons nos métiers

Quoiqu'en pensent certains, auteur, illustrateur et traducteur sont **de vrais métiers** et, à ce titre, nous défendons et revendiquons des droits pour les exercer dans de bonnes et justes conditions. Alors que le secteur de l'édition est en pleine mutation, la Charte entend que les auteurs et illustrateurs jeunesse gardent – ou retrouvent – **une juste place dans la chaîne du livre**. À l'heure du numérique, elle veille à ce que les premiers maillons ne soient pas les oubliés du changement.

La Charte milite pour que les créateurs perçoivent **des rémunérations justes**. Elle s'élève contre certaines pratiques éditoriales abusives, non conformes au droit, ou contraires aux termes des contrats signés entre auteurs et éditeurs : absence ou opacité des redevances de comptes, droits non versés, clauses léonines, provisions sur retours non réintégrées, etc. Si besoin, elle peut être amenée à envisager des actions collectives. La Charte œuvre également à la défense et à **la clarification du mode de rémunération** des auteurs lors des rencontres, lectures, ateliers dans les écoles, bibliothèques ou salons du livre, ainsi qu'à l'occasion de e-rencontres. Elle recommande des tarifs de rémunération, réévalués chaque année (indexés sur le coût de la vie).

La Charte veille et agit pour une meilleure **reconnaissance du statut social, fiscal et juridique** des auteurs.



« *La Charte est pour moi une pépinière d'amis, auteurs et illustrateurs " En veux-tu ? En voilà ! ", sympas, passionnés, passionnants. C'est un parler, un atelier, un bistrot, une cellule, un divan, où l'on peut se réjouir ou se lamenter, comploter, bavarder et rire. »*

Marcelino Truong, auteur-illustrateur

### Nous favorisons les rencontres et échanges entre auteurs

Qu'ils se fassent en ligne ou dans le monde physique, les contacts et discussions entre auteurs sont la condition d'une solidarité et d'une meilleure connaissance de leur milieu professionnel.

Nous sommes présents **au salon du livre et de la presse jeunesse de Montreuil**, ainsi qu'**au salon du livre de Paris**.

### Nous représentons les auteurs

La Charte est présente auprès des organismes institutionnels (ministères, CNL, centres régionaux du livre...) et des autres partenaires de la chaîne du livre (éditeurs, libraires, bibliothécaires,

enseignants...). À ce titre, nous siégeons dans plusieurs assemblées professionnelles (AFDAS, AGESEA, Commission de surveillance et de contrôle des publications destinées à l'enfance et à l'adolescence...). Nous dialoguons régulièrement avec les autres représentants d'auteurs (SOFIA, SGDL, SNAC, SCAM, SLPJ, SAIF, ADAGP...), au sein notamment du Conseil permanent des écrivains (CPE).

### Nous diffusons de l'information

Nos communications s'adressent aux auteurs et aux autres acteurs du livre, via notre site Internet, grâce à l'envoi régulier de newsletters, à la publication de brochures, ainsi qu'à l'organisation de tables rondes et de conférences.

### Nous défendons une littérature jeunesse contemporaine de qualité

Nous avons l'ambition d'ouvrir l'imaginaire des enfants, de leur donner le goût de lire. Nous voulons porter haut les couleurs de la littérature et promouvoir des expressions graphiques de qualité : créatives, plurielles, vivantes, audacieuses et exigeantes... Nous le faisons à travers nos livres, mais également en rencontrant nos publics.

La Charte lance régulièrement **des projets artistiques et engagés** (réalisation de cartes postales, affiches, calendriers, marque-pages, livres...). Elle organise **des expositions** et depuis quelques années accompagne des illustrateurs en début de carrière, grâce à **un voyage professionnel** annuel à la foire de Bologne. La Charte réalise des portraits d'auteurs, publiés sur son site, déclinés parfois en vidéo au sein de la série *Dans les petits papiers de...* Ces courts **documentaires** sur la création jeunesse révèlent la diversité de nos démarches artistiques et littéraires.

**Rencontres, conférences et tables rondes** sont régulièrement organisées pour faire mieux connaître aux professionnels et au grand public la littérature jeunesse, ses évolutions et spécificités.



Auteurs, illustrateurs,  
traducteurs :

# pourquoi nous rejoindre ?

Devenir membre de la Charte, c'est d'abord vouloir s'engager, s'investir dans une entreprise collective et partager notre souci de professionnaliser davantage nos métiers. Parce qu'à plusieurs, nous sommes plus forts. Plus nous serons nombreux, mieux nous serons entendus.

## Adhérer, c'est bénéficier de nombreux services

**Une visibilité :** Chaque adhérent dispose d'une page sur le répertoire en ligne de la Charte. Cet annuaire des auteurs est consulté par de nombreux organisateurs de manifestations littéraires. La Charte met à la disposition de ses adhérents des sites Internet – appelés « mini-sites » – pour mettre en valeur leur travail, et pour lesquels ils reçoivent une formation, afin de pouvoir les gérer en toute autonomie.

**Des échanges :** Un forum privé de discussion en ligne, réservé aux chartistes, permet de faire connaissance, d'échanger des informations, de poser des questions et de lancer des idées.

**Des informations :** Des newsletters – « les Charte-Info » – sont envoyées régulièrement aux adhérents, sur tous les sujets d'actualité les concernant (actualité sociale, juridique, fiscale, formation professionnelle, manifestations diverses, vie de l'association, salons, concours, etc.).

Une revue de web mensuelle recense les articles et autres dossiers relatifs au monde de l'édition et à la littérature jeunesse.

**Des conseils et de l'assistance** : Les adhérents ont accès gratuitement aux conseils d'un juriste, pour les assister dans la négociation de leurs contrats ou les relations avec leurs éditeurs. Par téléphone, par email, ou à l'occasion de salons du livre, les salariées de l'association accompagnent également les auteurs dans les premiers pas de leur métier.

### Comment adhérer ?

Pour devenir membre de la Charte, il faut avoir publié au moins un livre à compte d'éditeur et s'acquitter d'une cotisation annuelle. Les demandes de dossier d'adhésion peuvent se faire par email à l'adresse : [ecrire@la-charte.fr](mailto:ecrire@la-charte.fr) ou par téléphone au 01 42 81 19 93.

*« La Charte représente pour moi l'expérience du collectif, nécessaire à mon équilibre professionnel. Elle met à ma portée des chantiers nouveaux et inconnus, le fait d'y prendre part activement me tire vers le haut. »*

Géraldine Alibeu, auteur-illustratrice

Bibliothécaires,  
enseignants, libraires...

comment  
inviter un auteur ?

Les auteurs et les illustrateurs jeunesse rencontrent depuis longtemps leur public. Ce travail, aux côtés des enseignants, bibliothécaires et autres médiateurs culturels, est aujourd'hui reconnu comme contribuant à développer chez les enfants, non seulement **le plaisir de lire, mais également celui d'écrire**. Lectures, jeux de questions-réponses, débats thématiques, ateliers de création... Ces rencontres peuvent prendre toutes sortes de formes : nous sommes plus de 1200 avec des savoir-faire aussi divers que complémentaires. Inviter un auteur, c'est avant tout **une envie de rencontrer un créateur**, son univers et de prolonger ainsi la lecture d'une œuvre. Vos lectures et vos coups de cœur seront vos premiers conseillers.

### Plusieurs outils sont à votre disposition sur le site de la Charte

**Le répertoire des auteurs et illustrateurs** : Le répertoire de la Charte, ainsi que les « mini-sites » d'auteurs, vous permettront de choisir les auteurs que vous souhaitez rencontrer. Les fiches du répertoire indiquent notamment quel type de rencontres l'auteur est susceptible d'assurer. Un champ de recherche permet une sélection par genres littéraires.

Il est possible de contacter la plupart des auteurs directement via leur fiche de répertoire, leur mini-site, ou leur site personnel.



Nous avons l'ambition d'ouvrir l'imaginaire des enfants, de leur donner le goût de lire. Nous entendons porter haut les couleurs de la littérature jeunesse et promouvoir des expressions graphiques de qualité. Nous, auteurs, illustrateurs, traducteurs pour la jeunesse, le faisons à travers nos livres, mais également en rencontrant nos publics.

Pour cela, nous voulons garder – ou retrouver – une juste place dans la chaîne du livre. Et à l'heure du numérique, nous veillons à ce que les premiers maillons ne soient pas les oubliés du changement.



Hôtel de Massa  
38, rue du fbg Saint-Jacques  
75014 Paris  
Tél. : +33 (0)1 42 81 19 93  
Contact : [ecrire@la-charte.fr](mailto:ecrire@la-charte.fr)  
[www.la-charte.fr](http://www.la-charte.fr)